

# Premier degré



# mouvement 2024

# faites vos vœux !

## Comment ça marche ?

Le mouvement interdépartemental des enseignant-es du premier degré est désormais dédoublé avec un mouvement national spécifique sur postes à profil (dit mouvement "POP") qui est parallèle au mouvement interdépartemental au barème.

Actuellement dans de nombreux départements, les barres d'entrée sont trop hautes et elles figent le mouvement. SUD éducation revendique des ouvertures de postes et un recrutement massif qui permettront de fluidifier le mouvement.

- ▶ un **mouvement interdépartemental** afin de changer de département : vous faites vos vœux du 8 novembre à midi jusqu'au 29 novembre à midi (heure de Paris).
- ▶ un **mouvement complémentaire exeat/ineat** organisé par les services académiques départementaux ;
- ▶ par la suite, un **mouvement intradépartemental** afin d'obtenir un poste dans le département obtenu lors du mouvement interdépartemental.

## Quel barème ?

Pour calculer votre barème, consulter les barres départementales des années précédentes et demander à SUD éducation de suivre votre demande de mutation, rendez-vous sur :

<https://mutations.sudeducation.org/>

Deux réunions d'information sont organisées en visioconférence :

- **mardi 7 novembre à 19h**
- **mercredi 15 novembre à 18h**

## Le calendrier

**8 novembre** : ouverture du mouvement POP (sur Colibris) et du mouvement au barème (sur Siam), depuis I-Prof)

**29 novembre** : fermeture du mouvement interdépartemental

**14 décembre** : date limite pour confirmer sa demande de mutation en renvoyant l'accusé de réception avec justificatifs

**15 janvier** : date limite pour les demandes tardives

**du 17 au 31 janvier** : vérification du barème

**6 février** : date limite pour annuler sa participation au mouvement interdépartemental

**21 février** : communication des résultats du mouvement POP

**6 mars** : publication des résultats du mouvement

